Ecrit par Echo du Mardi le 25 novembre 2022

Rénovation énergétique : 582 Vauclusiens aidés par le Département



Achats de chauffe-eau solaire ou de poêle à bois, remplacements de fenêtres, ou encore isolation des murs. Le Département de Vaucluse, a décidé d'accorder une aide aux particuliers afin que ces derniers puissent réaliser leurs travaux de rénovation énergétique. Cette année, 582 Vauclusiens ont bénéficié de cette aide.

C'est un nombre qui est en constante hausse puisque ce sont 416 Vauclusiens qui ont pu obtenir cette aide en 2021, et 221 en 2020. Au total, le Département a financé les travaux effectués en 2022 à hauteur de 496 413€. La subvention départementale est fixée à 10% du montant global des travaux HT, plafonné à 20 000€ HT, soit une subvention maximale de 2 000€ (cumulable sous condition avec l'aide 'MaPrimeRénov' de l'Agence nationale de l'habitat). Pour faire la demande de cette aide, il faut remplir un formulaire téléchargeable en ligne et l'adresser à Mme la Présidente du Conseil départemental de

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 25 novembre 2022

Vaucluse.

Cette aide couvre la rénovation thermique, qui est réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale, l'installation d'un chauffe-eau individuel, l'installation de systèmes solaires combinés, mais aussi l'installation d'équipements de chauffage au bois.

V.A.

.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !